

Châtelleraut accueille désormais un hôpital de jour dédié aux personnes handicapées exclues des soins et ce au sein même de son centre hospitalier. Le premier du genre.

Un hôpital aux petits soins



Sébastien et Anne au sortir de la consultation pour leur fils Coréentin : « C'est heureux de tomber sur des gens agréables »



Thierry Champion à l'origine du projet, président de Handisoins 86

Il pleut sur la Vienne ce matin-là. Au nord-est de Châtelleraut, l'hôpital Camille Guérin, du nom du célèbre biologiste poitevin, co-inventeur du BCG, respire le neuf. Il faut dire que l'une de ses ailes vient tout juste d'être inaugurée, fin 2010, tout un pan de bâtiments dédiés aux soins gériatriques, à la médecine interne, aux soins de suite et de réadaptation, au biomédical... et aux patients handicapés.

Passé le sas d'entrée qui souffle le chaud, on entre bien en domaine hospitalier avec ses longs couloirs, ses allers et venues de blouses blanches... Mais quelques pas plus loin, quand on franchit la porte de cette petite unité d'une centaine de m², dite hôpital de jour pour personnes handicapées, on respire une humeur plus familiale, moins anxiogène.

A contre-temps

Faire en sorte que les personnes handicapées avec troubles du comportement qui sont des patients délicats et qui n'ont pas accès la plupart du temps à une filière de soins classique, puissent être soignées comme tout le monde, c'est à dire pas uniquement dans l'urgence, c'est la gageure qu'ont voulu relever cinq associations⁽¹⁾, réunies au sein de Handisoins 86 à l'initiative de Thierry Champion (lire son interview). Le pari a séduit au passage l'Agence régionale de l'hospitalisation, le conseil général et l'hôpital de Châtelleraut, qui n'a pas ménagé ses efforts pour accueillir un service a priori peu rentable.

Dans l'hôpital de jour règne un silence apaisant. A peine perçoit-on une petite musique dans le cabinet dentaire. Jean-Claude en sort un peu groggy mais souriant. Sonia, l'AMP de son foyer de vie qui l'accompagne, n'en revient pas du tour de passe-passe du docteur Thomas : « Jean-Claude, nous supposions qu'il devait souffrir des dents. Il devenait plus agressif. Je crois bien qu'il n'était jamais allé chez le dentiste ». Ce jour-là, Jean-Claude a ouvert la bouche. « Vous vous rendez compte, une heure pour un soin qui prend habituellement quelques minutes ! En cabinet, cela aurait été impossible ».

Le docteur Thomas, qui fait partie de la petite dizaine de dentistes libéraux du réseau AOSIS⁽²⁾ prêts à intervenir quasi bénévolement sur leur

jour de congé dans ce service de l'hôpital, explique par là l'un des freins, qui excluent de facto nombre de personnes handicapées mentales de la médecine de ville : le temps. Sans compter que les médecins, comme les autres patients en salle d'attente, ne sont pas préparés à vivre les manifestations d'angoisse mal maîtrisées. « L'autre jour, un de mes patients handicapé a arraché d'un geste le papier peint du cabinet », raconte Thierry Champion, pourtant aguerri aux troubles du comportement en tant que père d'une fille autiste.

« Porte d'entrée » sur l'hôpital

Le temps n'est pas la seule potion facilitatrice dont cet hôpital de jour veut user pour « apprivoiser » le patient et lui éviter des extractions de dents en série sous anesthésie générale. Il y a la médication en amont au besoin (anxiolytiques ou autres), l'utilisation de nouvelles techniques, à effet éclair et sans effets secondaires, comme le gaz analgésique MEOPA... voire des médecines douces à base de musiques, d'images, d'échanges. « L'autre jour, je ne sais pas si c'est l'effet Sardou mais un patient de 35 ans a pu être soigné sans passer par le bloc opératoire », raconte le médecin chef du service, qui compte aussi une secrétaire et deux infirmières. « Nous tâtonnons. C'est une nouvelle manière de travailler. Nous intervenons quand tout le monde a renoncé ». Agnès Michon, le doc', est l'élément pivot du service. C'est elle qui va faire les bilans de santé pour ensuite coordonner les soins. Là est en effet le grand apport de cet hôpital, par rapport à un réseau de santé : offrir aux patients handicapés l'accès à l'ensemble du plateau technique de l'hôpital et leur permettre de bénéficier de consultations et de soins spécialisés (cardiologie, gastroentérologie, ORL, ophtalmologie, gynécologie, odontologie...) avec les praticiens hospitaliers ou libéraux.

Car les douleurs dentaires sont loin d'être les seuls maux dont souffrent les personnes handicapées sans pouvoir les désigner. « Rien que le fait de pouvoir faire une prise de sang, mettre à jour des vaccinations, c'est déjà une avancée ». Agnès Michon ne ménage pas sa peine pour sensibiliser ses confrères, obtenir des